



Tunis, le 26 mars 2026

## **CIRCULAIRE AUX INTERMEDIAIRES AGREES N° 2026-4**

**Objet** : Conditions de financement de l'importation de produits non prioritaires.

**Le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie,**

Vu le code des changes et du commerce extérieur promulgué par la loi n°76-18 du 21 janvier 1976, portant refonte et codification de la législation des changes et du commerce extérieur régissant les relations entre la Tunisie et les pays étrangers, tel que modifié par les textes subséquents et notamment le décret-loi n°2011-98 du 24 octobre 2011,

Vu la loi n°2016-35 du 25 avril 2016, portant fixation du statut de la Banque Centrale de Tunisie,

Vu la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers,

Vu le décret n°77-608 du 17 juillet 1977, fixant les conditions d'application du code des changes et du commerce extérieur susvisé, tel que modifié par les textes subséquents et notamment le décret gouvernemental n°2017-393 du 28 mars 2017,

Vu la circulaire aux intermédiaires agréés n°94-14 du 14 septembre 1994, relative au règlement financier des importations et des exportations de marchandises, telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire n° 2025-13 du 27 octobre 2025,

Vu la correspondance du Ministère du Commerce et du Développement des Exportations du 23 décembre 2025, relative aux produits considérés non prioritaires,

Vu l'avis du comité de contrôle de la conformité n° 2026-4 du 26 mars 2026, tel que prévu par l'article 42 de la loi n° 2016-35 du 25 avril 2016, portant fixation du statut de la Banque Centrale de Tunisie et notamment son alinéa deuxième relatif aux circulaires revêtant un caractère urgent.

**Décide :**

**Article premier :** Les intermédiaires agréés ne peuvent mettre à la disposition de leurs clients des concours financiers pour le financement de l'importation de produits considérés non prioritaires, objet de la liste figurant en l'annexe à la présente circulaire, qu'à la condition que les importateurs constituent, sur leurs fonds propres, des dépôts couvrant la totalité de la valeur des importations envisagées.

Cette obligation s'impose indépendamment du mode de règlement financier desdites importations, notamment par le biais d'un crédit documentaire, d'une remise documentaire, d'un virement bancaire ou d'une traite, avalisée ou non avalisée.

**Article 2 :** Les concours financiers visés à l'article premier de la présente circulaire s'entendent de l'ensemble des formes de financements, notamment les crédits, les avances, les crédits documentaires ainsi que les garanties bancaires, quelle qu'en soit la nature.

Les fonds propres visés à l'article premier de la présente circulaire s'entendent des fonds déposés en numéraire par l'importateur auprès de l'intermédiaire agréé conformément à la législation en vigueur.

**Article 3 :** Préalablement à toute domiciliation, l'intermédiaire agréé doit procéder à toutes les vérifications nécessaires en vue de s'assurer du strict respect de la réglementation en vigueur. A ce titre, il lui incombe notamment de vérifier l'exactitude des codes de la nomenclature générale des produits afférents aux produits à importer.

**Article 4 :** Sont exclues du champ d'application des dispositions de l'article premier de la présente circulaire, les opérations suivantes :

- les importations de produits réalisées dans le cadre de marchés publics conclus au profit de l'Etat, des entreprises et des établissements publics, ainsi que des collectivités locales ;

- les importations ayant donné lieu, préalablement à la date d'entrée en vigueur de la présente circulaire, à des engagements pris par l'intermédiaire agréé pour l'octroi de concours financiers, dont l'exécution a été effectivement entamée ;
- les importations réalisées par les entreprises industrielles, sous réserve de la production par lesdites entreprises, d'une fiche technique spéciale destinée à l'intermédiaire agréé, délivrée par les services compétents du ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, attestant que le produit importé est directement lié à l'activité de l'entreprise ;
- l'importation de produits effectuée sous le régime de perfectionnement actif, à condition de la production, par l'importateur, de l'autorisation délivrée par les services compétents de la douane pour bénéficier de ce régime.

**Article 5 :** La présente circulaire entre en vigueur à compter de la date de sa publication.

**Le Gouverneur,**

**Fethi Zouhaier NOURI**

Annexe à la Circulaire aux intermédiaires agréés n°2026-4 du 26 mars 2026  
liste des produits

NUM	NGP	LIBELLE
8703	8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes
61	61 à l'exclusion de 611790	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie
62	62 à l'exclusion de 621790	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie
0305	030541	Poissons fumés, y compris les filets, autres que les abats de poissons comestibles
0406	040640	Fromages à pâte persillée et autres fromages présentant des marbrures obtenues en utilisant du penicillium roqueforti
0406	040620	Fromages râpés ou en poudre, de tous types
0409	040900	Miel naturel
0603	0603	Fleurs et boutons de fleurs, coupés, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés
0801	0801	Noix de coco, noix du Brésil et noix de cajou, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées
0802	080212	Amandes sans coques
0802	080252	Pistaches sans coques
0802	080251	Pistaches
0803	080390	Bananes fraîches ou sèches
0804	080440	Avocats, frais ou secs
0804	080430	Ananas
0804	080420	Figues, fraîches ou sèches
0804	080450	Goyaves, mangues et mangoustans
0806	080620	Raisins secs
0806	080610	Raisins frais
0807	080719	Melons
0807	080711	Pastèques
0810	081050	Kiwis, frais
0810	81090	Tamarins, pommes de cajou, fruits du jacquier (pain des singes), litchis, sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas et autres fruits, frais
0810	081070	Kakis (fruit du plaqueminier), frais
0811	081120	Framboises, mûres de ronce ou de mûrier, mûresframboises et groseilles à grappes ou à maquereau
1206	120600	Graines de tournesol, même concassées
1604	160414	Thons, listaos et bonites (sarda spp.)
1605	1605	Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés
1704	1704	Sucreries sans cacao (y compris le chocolat blanc)
1806	180690	Autres chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao
1806	180631	Autres chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés en tablettes, barres ou bâtons, fourrés
1806	180632	Autres chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao présentés en tablettes, barres ou bâtons, non fourrés
1902	1902	Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies (de viande ou d'autres substances) ou bien autrement préparées, telles que spaghetti, macaroni, nouilles, lasagnes, gnocchi, ravioli, cannelloni ; couscous, même préparé
1904	1904	Produits à base de céréales obtenus par soufflage ou grillage ("corn flakes", par exemple); céréales (autres que le maïs) en grains ou sous forme de flocons ou d'autres grains travaillés (à l'exception de la farine et de la semoule), précuites ou autrement préparées, non dénommées ni comprises ailleurs
1905	190590	Autres produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie
1905	190531	Biscuits additionnés d'édulcorants; gaufres et gaufrettes
1905	190532	Gaufres et gaufrettes
1905	190540	Biscottes, pain grillé et produits similaires grillés
2001	2001	Légumes, fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique
2003	2003	Champignons et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique
2004	2004	Autres légumes préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés, autres que les produits du n° 20.06
2006	2006	Légumes, fruits, écorces de fruits et autres parties de plantes, confits au sucre (égouttés, glacés ou cristallisés).
2008	2008	Fruits et autres parties comestibles de plantes, autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool
2103	2103	Préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés; farine de moutarde et moutarde préparée
2104	2104	Préparations pour soupes, potages ou bouillons; soupes, potages ou bouillons préparés; préparations alimentaires composites homogénéisées
2105	2105	Glaces de consommation, même contenant du cacao
2201	2201	Eaux, y compris les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazeuses, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants aromatisés; glace et neige



nsH4	NGP	LIBELLE
2202	220210	Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées
2203	220300	Bières de malt
2204	220421	Autres vins; moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool
2204	220410	Vins mousseux produits à partir de raisins frais
2205	220510	Vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques en récipients d'une contenance n'excédant pas 2 l
2206	220600	Autres boissons fermentées (cidre, poiré, hydromel,saké, par exemple) ; mélanges de boissons fermentées et mélanges de boissons fermentéeset de boissons non alcooliques, non dénommés ni compris ailleurs
2208	220860	Vodka
2208	220830	Whiskies
2208	220870	Liqueurs
2208	220850	Gin et genièvre
2208	220840	Rhum et autres eauxde vie provenant de la distillation, après fermentation, de produits de canne à sucre
2208	220820	Eaux de vie de vin ou de marc de raisin
3303	330300	Parfums et eaux de toilette
3304	330499	Autres produits de beauté ou de maquillage
3304	330410	Produits de maquillage pour les lèvres
3304	330420	Produits de maquillage pour les yeux
3304	330491	Poudres, y compris les poudres compactes
3304	330430	Préparations pour manucures ou pédicures
3305	330590	Autres produits capillaires
3305	330510	Shampooings
3305	330520	Préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanents
3305	330530	Laques pour cheveux
3306	330610	Dentifrices
3306	330690	Autres préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire
3307	330720	Désodorisants corporels et antisudoraux
3307	330710	Préparations pour le prérasage,le rasage ou l'après rasage
3307	330730	Sels parfumés et autres préparations pour bains
3401	340130	Produits et préparations organiques tensioactifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon
3402	340250	Préparations tensio-actives,préparations pour lessives et préparations de nettoyage, conditionnées pour la vente au détail
3402	340290	Préparations tensio-actives,préparations pour lessives et préparations de nettoyage, non conditionnées pour la vente au détail
3923	39239000990	Autres articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques
3924	392490	Autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette,en matières plastiques
3924	392410	Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine
3926	392640	Statuettes et autres objets d'ornementation
4011	401140	Pneumatiques neufs,en caoutchouc des types utilisés pour motocycles
4011	401150	Pneumatiques neufs,en caoutchouc des types utilisés pour bicyclettes :
4202	420292	Sac à main à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles
4202	420222	Sacs à main, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles
4202	420232	Sacs à main à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles
4202	420299	Autres sacs de voyages ,trousses de toilette, sacs pour articles de sport, étuis... en autres matières.
4202	420221	Sacs à main, même à bandoulière, y compris ceux sans poignée
4202	420231	articles de poche ou de sac a main a surface exterieure en cuir naturel, en cuir reconstitue
4817	481710	Enveloppes
4817	481730	Boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance
4818	481820	Mouchoirs, serviettes à démaquiller et essuie-mains
4818	481810	Papier hygiénique
4818	481830	Nappes et serviettes de table
4819	481940	Autres sacs; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets
4819	481910	Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé
4819	481950	Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
4819	481930	Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus
4819	481960	Certains types de sacs, de magasin ou similaires



nsh4	NGP	LIBELLE
4820	482010	Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), blocs-mémoires, blocs de papier à lettres, agendas et ouvrages similaires
4820	482020	Cahiers
4820	482090	Sous-mains et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, y compris les couvertures pour livres, en papier ou carton
4820	482030	Classeurs, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers
4820	482050	Albums pour échantillonnages ou pour collections
4820	482040	Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone
4823	482369	Plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires, en papier ou carton (autres qu'en bombou)
4823	482361	Plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires, en bombou
5701	5701	Tapis en matières textiles, à points noués ou enroulés, même confectionnés
5703	5703	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles (y compris le gazon), touffetés, même confectionnés
6301	6301	Couvertures
6302	6302	Linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine
6303	6303	Vitrages, rideaux et stores d'intérieur; cantonnières et tours de lits
6304	6304	Autres articles d'ameublement, à l'exclusion de ceux du n° 94.04
6305	6305	Sacs et sachets d'emballage (1)
6306	6306	Bâches et stores d'extérieur; tentes (y compris les tonnelles temporaires et articles similaires); voiles pour embarcations, planches à voile ou chars à voile; articles de campement
6307	630790	Autres articles confectionnés, y compris les patrons de vêtements
6307	630710	Serpillières ou wassingues, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires
6310	6310	Chiffons, ficelles, cordes et cordages, en matières textiles, sous forme de déchets ou d'articles hors d'usage
6402	6402	Autres chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique
6403	6403	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel
6404	6404	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en matières textiles
6405	6405	Autres chaussures
6802	680292	Autres pierres calcaires
6802	680293	Granit et ouvrages en granit, autrement travaillés
6802	680221	Autres pierres de taille ou de construction et ouvrages en ces pierres, simplement taillés ou sciés et à surface plane ou unie
6802	680223	Granit et ouvrages en granit, simplement taillés ou sciés et à surface plane ou unie
6802	680299	Autres pierres
6802	680291	Autres ouvrages en marbre, travertin et albâtre
6802	680229	Autres pierres
6804	680410	Meules à mouder ou à défibrer
6804	68042230903	Autres meules et articles similaires et leurs parties, sans bâtis, en abrasifs artificiels, avec agglomérant en silicates .
6804	68042250901	Autres meules et articles similaires et leurs parties, sans bâtis, en abrasifs artificiels, avec agglomérant en autres matières
6805	68052000000	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur papier ou carton seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés
6910	691090	Eviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en céramique (autre que la porcelaine)
6910	691010	Eviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en porcelaine
6911	691110	Articles pour le service de la table ou de la cuisine, en porcelaine
6911	691190	Autres vaisselle, articles de ménage ou d'économie domestiques et articles d'hygiène ou de toilette, en porcelaine*
6912	691200	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en céramique, autres qu'en porcelaine
6913	6913	Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique
6914	691410	Autres ouvrages en porcelaine
7013	701349	Autres objets pour le service de la table ou pour la cuisine, autres qu'en vitrocérame
7013	701337	autres verres à boire, autres qu'en vitrocérame
7013	701328	Autres verres à boire à pied, autres qu'en vitrocérame
7013	701342	Objets pour le service de la table ou pour la cuisine, en verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5 x 10 <sup>-6</sup> par kelvin entre 0 °C et 300 °C
7013	701399	Autres objets en verre pour le service de la table, pour la cuisine, la toilette, le bureau, l'ornementation des appartements ou usages similaires
7013	701310	Objets en vitrocérame, pour le service de la table, pour la cuisine, la toilette, le bureau, l'ornementation des appartements ou usages similaires
7013	701341	Objets pour le service de la table (autres que les verres à boire) ou pour la cuisine, autres qu'en vitrocérame
7013	701391	Autres objets pour le service de la table, pour la cuisine, la toilette, le bureau, l'ornementation des appartements ou usages similaires, en cristal au plomb
7013	701333	Autres verres à boire, en cristal au plomb
7323	732393	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en aciers inoxydables
7323	732399	Autres articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fer ou en acier



nsh4	NGP	LIBELLE
7323	732394	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fer ou en acier, émaillés
7323	732392	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fonte, émaillés
7610	761010	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils
8201	820130	Pioches, pics, houes, binettes, râteaux et racloirs
8211	821191	Couteaux de table à lame fixe
8211	821192	Autres couteaux à lame fixe
8215	821599	Autres cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires
8215	821520	Autres assortiments de cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux ...
8215	821591	Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires, argentés, dorés ou platinés
8307	830790	Tuyaux flexibles en autres métaux communs, même avec leurs accessoires
8414	841451	Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé d'une puissance n'excédant pas 125 w
8415	841510	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément, des types conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol, formant un seul corps ou du type « splitsystem » (systèmes à éléments séparés)
8415	841581	Autres machines et appareils pour le conditionnement de l'air
8418	841810	Combinaison de réfrigérateurs et de congélateurs conservateurs munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments
8418	841821	Réfrigérateurs de type ménager
8418	841829	Autres réfrigérateurs de type ménager
8419	841911	Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané, à gaz
8450	845011	Machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage, d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg, entièrement automatiques
8450	845019	Autres machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage, d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg
8450	845012	Machines à laver le linge avecessoreuse centrifuge incorporée, autres que les machines entièrement automatiques
8509	8509	Appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé, à usage domestique, autres que les aspirateurs du n° 85.08
8516	851660	Autres fours; cuisinières, réchauds ( y compris les tables de cuisson), grils et rôtissoires
8516	851671	Appareils pour la préparation du café ou du thé
8516	851650	Fours à micro-ondes
8516	851631	Seche-cheveux
8516	851632	Autres appareils pour la coiffure
8516	851640	Fers à repasser électriques
8516	851672	Grillepain
8516	851633	Appareils pour sécher les mains
8903	8903	Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport; bateaux à rames et canoës
9404	9404	Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non
9503	950300	Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées; poupées; autres jouets; modèles réduits et modèles similaires pour le divertissement, animés ou non; puzzles de tout genre
9603	9603	Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumeaux; têtes préparées pour articles de brosse; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues
9605	9605	Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements ...
9608	9608	Stylos et crayons à bille; stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses; stylos à plume et autres stylos; stylets pour duplicateurs; portemine; porteplume, portecrayon et articles similaires; parties (y compris les capuchons et les agrafes) de ces articles, à l'exclusion de celles du n° 96.09
9609	9609	Crayons (autres que les crayons du n° 96.08), mines, pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs
9619	9619	Serviettes et tampons hygiéniques, couches, langes et articles similaires, en toutes matières

